

# LE TRAITEMENT DU JUDAÏSME DANS LES MANUELS SCOLAIRES D'ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE AU QUÉBEC CONTRIBUE-T-IL À UN MEILLEUR VIVRE-ENSEMBLE ?

SIVANE HIRSCH et MARIE Mc ANDREW *Université de Montréal*

**RÉSUMÉ.** Cet article présente une analyse du traitement du judaïsme dans les manuels d'éthique et culture religieuse du secondaire en s'intéressant plus particulièrement à sa contribution potentielle à un meilleur vivre-ensemble au sein de la société québécoise. Plus spécifiquement, il sera question ici de la place accordée aux manifestations locales du judaïsme, tant dans le patrimoine religieux québécois que dans la présentation de la pratique de la religion. Un certain attachement des manuels à une image d'une religion venue d'ailleurs sera aussi discuté.

**CAN THE TREATMENT OF JUDAISM IN ETHICS AND RELIGIOUS CULTURE TEXT-BOOKS IN QUÉBEC CONTRIBUTE TO A BETTER "LIVING TOGETHER"?**

**ABSTRACT.** This article analyses how Judaism is presented in Québec's *Ethics and Religious Culture* textbooks at the secondary school level and focuses on its potential contribution to a better living-together in Québec society. Specifically, we discuss the status and significance attributed to local manifestations of Judaism, both in Québec's religious heritage and in the practice of the religion. The textbooks' predilection towards an image of Judaism as a foreign religion is also discussed.

## PROBLÉMATIQUE

La poursuite du bien commun et la reconnaissance de l'autre sont deux des finalités du programme d'éthique et culture religieuse (ÉCR) implanté au sein de l'école québécoise depuis 2008. Les élèves québécois, précise le programme, rencontrent la diversité religieuse et culturelle non seulement au sein d'une « société québécoise ... pluraliste », mais aussi grâce à une ouverture sur le monde « notamment par l'accès à divers moyens de communication » (Ministère

de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], 2008, p. 20). Afin de préparer les élèves à cette rencontre de l'autre, il importe de considérer les différentes croyances et pratiques à partir d'une meilleure compréhension de la signification que donnent les différentes doctrines au monde et les manières d'être et d'agir qui en découlent. La compétence 2, *Manifester une compréhension du phénomène religieux*, invite en effet à découvrir l'autre à travers la reconnaissance de son altérité tout en reconnaissant sa place au sein de la société.

Ces objectifs, tout comme la manière par laquelle le programme veut les atteindre, ne seront pas questionnés dans cet exposé. Nous proposons ici d'examiner plutôt la contribution potentielle du matériel didactique destiné aux écoles secondaires québécoises<sup>1</sup> à un meilleur vivre-ensemble selon l'optique du programme. S'inscrivant dans un projet de recherche de large envergure portant sur le rôle de l'éducation dans les relations entre la communauté juive et les autres Québécois,<sup>2</sup> l'étude présentée ici vise dans un premier temps à analyser plus particulièrement la présentation du judaïsme et de la communauté juive dans le curriculum ; dans un deuxième temps, nous évaluerons les besoins de formation initiale et continue à cet égard. Cet aspect ne sera pas présenté dans cet article.

L'intérêt d'un tel examen de manuels est double. D'une part, le processus d'approbation des manuels scolaires (au Québec, sous la responsabilité du Bureau d'approbation de Matériel Didactique [BAMD] du MELS), qui tente de garantir la qualité de ceux-ci et leur réponse adéquate aux exigences du programme, tente aussi d'assurer que le curriculum reflète l'image de la société contemporaine (Jadoulle, 2005) ou, du moins, « ce que les contemporains voudraient qu'elle soit » (Choppin, 1992, p. 163). D'autre part, pour un grand nombre d'élèves québécois, les manuels scolaires représentent le seul lieu de rencontre avec la communauté juive (comme avec d'autres communautés de minorités culturelles et religieuses), qui n'est pas rythmé par les débats qui la concernent régulièrement dans les médias.

En effet, bien que la communauté juive soit implantée depuis plus de deux cent cinquante ans au sein de la société québécoise, elle reste encore largement méconnue par les autres Québécois, notamment les francophones en région (Anctil, 2006 ; Jedwab, 2008 ; Weinfeld, 2008 ; Sniderman, Northrup, Fletcher, Russel, et Tetlock, 1992). Sa concentration métropolitaine et résidentielle reste encore marquée – selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC, 2005), 97,5 % des Juifs québécois vivent à Montréal – et le fait qu'une majorité de jeunes Juifs fréquente des écoles de langue anglaise ou ethno-religieuses trilingues (Corcos, 1997) expliquent en grande partie cette situation.

Une première analyse (Hirsch et Mc Andrew, à paraître) étudiait la représentation de la communauté juive du Québec dans les manuels d'Histoire et Éducation à la citoyenneté (HÉC). Nous avons pu montrer alors que la communauté juive

jouit d'une belle visibilité dans les manuels, notamment en ce qui concerne ses débuts au Québec et les manifestations d'antisémitisme dont elle a été victime. Cependant, nous avons pu aussi voir que l'image qui se dégage de ce traitement en est une du passé, laissant peu de place aux caractéristiques actuelles de cette communauté.

Considérant les objectifs propres au programme d'ÉCR, nous tenterons ici de dégager l'image du judaïsme et plus encore de ses pratiquants telle qu'elle apparaît dans les manuels d'ÉCR, afin d'évaluer leur contribution à un meilleur vivre-ensemble au sein de la société québécoise.

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Le petit nombre de manuels d'ÉCR approuvés par le BAMD pour l'école secondaire (six manuels de quatre maisons d'édition pour les premier et deuxième cycles) pose une double difficulté. Malgré le petit nombre de manuels, le corpus, constitué de quelque 160 extraits repérés aux fins d'analyse,<sup>3</sup> est considérable. L'obligation d'aborder le judaïsme à plusieurs reprises au cours de chaque année d'étude explique facilement cette abondance.

Cependant, puisqu'au maximum quatre manuels sont proposés pour chaque année d'étude, ce corpus ne permet pas de dégager de tendances claires dans le traitement du judaïsme. D'ailleurs, afin d'élargir l'échantillon, nous avons décidé d'analyser également le cahier d'activités *Vivre ensemble*, édité par une maison d'édition très présente dans le paysage scolaire québécois, ERPI (Édition du Renouveau Pédagogique). Le fait que ce matériel n'était pas soumis au même processus d'approbation nous a en même temps permis de considérer l'influence potentielle de ce processus sur le traitement du judaïsme dans les manuels approuvés.

Adaptée à partir d'une étude du traitement de l'islam et du monde musulman dans le curriculum de langue française (Oueslati, Mc Andrew et Helly, 2007), la grille d'analyse, qui nous a guidés également dans notre étude de la représentation de la communauté juive dans les manuels d'Histoire et Éducation à la citoyenneté (Hirsch et Mc Andrew, à paraître), a été retravaillée pour nous permettre de traiter ce corpus spécifique. Sans négliger les aspects quantitatifs du portrait du judaïsme précisant les récits, rites et pratiques qui occupent la place la plus considérable dans les manuels, nous avons favorisé l'approche qualitative afin de dégager l'image de la communauté qui ressort de ce traitement.

L'analyse du corpus se fait donc en suivant deux approches complémentaires. Dans un premier temps, nous avons suivi les thèmes suggérés par le programme en considérant la place accordée au judaïsme dans le programme et par conséquent, dans les manuels.<sup>4</sup> Un thème qui nous intéressait plus particulièrement dans le contexte étudié ici était donc le patrimoine religieux

québécois, notamment parce que le programme y accorde une place au judaïsme en nommant une personnalité juive qui a marqué la société, Abraham de Sola. Dans les autres thèmes, aucun exemple indicatif ne fait directement référence à un élément de la religion juive.

Dans un deuxième temps, nous avons tenté de faire ressortir les différents exemples par lesquels les manuels expliquent le judaïsme et de déterminer, à nouveau, la représentation de la communauté juive du Québec et du judaïsme qui en ressort. Nous avons pu ainsi dépasser le thème présenté pour considérer l'image qui se dégage de son explication. Cette deuxième lecture nous a également permis de remarquer l'absence du judaïsme de certains contextes étudiés et des omissions plus importantes en ce qui concerne sa présentation.

En suivant cette logique, nous nous arrêterons d'abord sur la place accordée au judaïsme dans le patrimoine religieux québécois, mais aussi, comme nous le verrons, dans le patrimoine éthique et spirituel. Nous considérerons ensuite l'intégration au paysage québécois de la pratique du judaïsme, sous ses différentes facettes.

Une dernière remarque s'impose. Si nous n'analysons pas ici le traitement et l'explication de la religion juive dans sa totalité, ce n'est pas parce que celle-ci ne contribue pas à un meilleur vivre-ensemble, mais parce que ses effets immédiats sont moins évidents. En effet, nous supposons, avec le programme, que la meilleure connaissance de différentes visions du monde présentes au sein de la société et animant ses membres de différentes manières, contribue sûrement à une meilleure compréhension d'autrui et à une plus grande tolérance à son mode de vie. C'est pourquoi, nous tenterons de dégager le portait plus général de la religion juive tel qu'il se manifeste dans les manuels d'ÉCR à une autre occasion. Ceci ne fait donc pas l'objet de notre propos dans l'analyse qui suit.

## **LE JUDAÏSME : UNE RELIGION FAISANT PARTIE DU PATRIMOINE RELIGIEUX QUÉBÉCOIS**

La meilleure connaissance du patrimoine religieux québécois est au cœur du programme d'ÉCR : elle l'oriente et détermine ses objectifs. Il n'est par conséquent pas étonnant que le patrimoine soit le premier thème à être abordé en 1<sup>re</sup> année de l'école secondaire en ÉCR. La mention du judaïsme et de sa contribution à ce patrimoine, au même titre que les spiritualités autochtones, n'est donc pas anodine. La suggestion d'un personnage juif marquant ce patrimoine à titre d'exemple indicatif témoigne aussi de la place qu'accorde le programme au judaïsme. Cependant, d'autres éléments du patrimoine religieux juif québécois sont traités dans les manuels. Les synagogues, bien sûr, appartenant à un patrimoine plutôt matériel, mais aussi, et cet aspect devra être particulièrement signalé, des aspects participant à un patrimoine plutôt éthique, comme l'influence des dix commandements. Nous les présenterons ici plus en détail.

### Le patrimoine culturel et éthique

Abraham de Sola, un rabbin de la première congrégation juive de Montréal, Shéarith Israël, qui a fondé la première école juive, tout en étant aussi professeur à l'Université McGill, est proposé comme un exemple indicatif *des fondatrices et fondateurs, des personnages marquants et des institutions*. Seule référence claire au judaïsme dans le programme, tous les manuels approuvés (et pas le cahier d'activités *Vivre ensemble*) lui consacrent un encadré expliquant cette contribution à sa communauté dans le chapitre sur le patrimoine religieux québécois.

Certains manuels en profitent pour aborder de manière plus générale la communauté juive du Québec. Ainsi, *Passeport pour la vie* (Charbonneau, 2010, pp. 106-107), présente à cette occasion la première congrégation juive de Montréal, en précisant que les Juifs ne sont arrivés à Montréal qu'après la Conquête, puisque l'immigration leur était interdite au temps de la Nouvelle-France. Il insiste aussi sur leur part relativement importante dans la population montréalaise (5 %). *Être en société* (Bélangier, Carrière, Després, Mainville, et Vachon, 2008, p. 100) et *Réflexions* (L'Hérault et Sirois, manuel A., 2011, p. 54) mentionnent brièvement cette première congrégation, mais insistent davantage sur les apports d'Abraham de Sola à sa communauté ainsi qu'à la société en général, à travers ses écrits et ses œuvres caritatives. Dans ce dernier manuel, on invite aussi les élèves à réfléchir, à partir de cette présentation, sur la diversité religieuse au sein de la société québécoise de manière générale. Enfin, *Tête-à-tête* (Grondin, Lefebvre, et Weinstock, 2009, p. 178) profite de sa présentation pour évoquer la diversité au sein de la communauté juive montréalaise expliquant, entre autres, l'existence d'un si grand nombre d'écoles juives encore aujourd'hui.

C'est aussi l'approche que privilégient *Être en société* (p.100) et *Réflexions* (manuel A., p. 45) lorsqu'ils présentent un autre personnage juif marquant le patrimoine québécois, Ézekiel Hart. Ce premier Juif à se faire élire en 1807 à la Chambre d'assemblée, pour en être exclu immédiatement après à cause de sa judaïté, ne trouve pas sa place dans le programme d'ÉCR probablement parce qu'il représente déjà un repère culturel du programme d'HÉC au premier cycle. Alors que dans la plupart des manuels d'histoire qui s'intéressent notamment à la question politique qui entoure son élection (Hirsch et Mc Andrew, à paraître 2013), l'aspect religieux de l'affaire se présente comme un problème qui explique son exclusion ; dans les deux manuels d'ÉCR, la judaïté de Hart devient presque un avantage. Ils insistent en effet sur l'issue importante de cette affaire lorsque, quelques années après sa deuxième tentative échouée de se faire accepter par les autres élus, les fils de Hart collaborent avec Papineau à faire reconnaître les droits civiques des Juifs. C'est ainsi, expliquent-ils, que toutes les minorités religieuses du Québec jouissent pleinement, depuis ce temps, de leurs droits civiques.

Une autre contribution de la communauté juive au patrimoine culturel québécois mentionnée par deux manuels est la fondation de l'Hôpital juif de Montréal. *Réflexions* explique que l'hôpital, fondé en 1934 alors que les Juifs sont difficilement admis dans les autres hôpitaux pour y travailler ou même pour s'y faire soigner, accueille depuis son ouverture des gens de toutes les religions (manuel A, p. 64). À l'opposé, la présentation de l'Hôpital juif dans le cahier *Vivre ensemble 1* n'explique pas les « besoins grandissants » (p. 38) ressentis par la communauté juive et laisse même entendre que l'hôpital leur était exclusivement réservé en concluant qu'« aujourd'hui, cet hôpital accueille des patients de toutes les croyances » (p.38). S'il est regrettable que l'image d'une communauté renfermée sur elle-même soit reproduite dans ce cas, la reconnaissance de la place de cet hôpital dans le paysage montréalais comme « chef de file mondial en matière de soins médicaux et de recherche médicale » (p. 38) permet d'apprécier à nouveau la contribution de la communauté juive au patrimoine culturel québécois.

Les manuels abordent également le judaïsme en expliquant différentes approches éthiques, précisant son influence sur nos valeurs contemporaines. Le manuel *Être en société* (premier cycle) le fait en rappelant que « les valeurs judéo-chrétiennes [du judaïsme et du christianisme, précise le glossaire] inscrites dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec font aussi partie du patrimoine québécois » (p. 92). De la même manière, le manuel *Tête-à-tête* et le cahier d'activités *Vivre ensemble 1* expliquent que les différentes chartes des droits et libertés s'inspirent directement de dix commandements, faisant partie du patrimoine universel. Mais alors que le premier en parle dans le cadre de son chapitre consacré au judaïsme (p. 160), le deuxième s'y réfère plutôt dans un chapitre du volet Éthique : Les droits et libertés de la personne (dossier 8, p. 120).

*Tête-à-tête* s'arrête d'ailleurs sur d'autres valeurs importantes du judaïsme dont :

le sens de l'hospitalité (à l'occasion d'une fête, il est courant d'inviter chez soi tant des non-juifs que des Juifs), le désir d'améliorer le monde (beaucoup de Juifs ont participé au mouvement pour l'égalité des Noirs aux États-Unis), ainsi que l'obligation de promouvoir la justice sociale (des Juifs étaient parmi les fondateurs du syndicalisme au Québec) et de contribuer au bien-être de la société (beaucoup de Juifs versent des contributions aux hôpitaux, aux musées et aux universités). (p. 173)

Dans le cadre du volet éthique, ce manuel discute la pensée du judaïsme concernant différents thèmes abordés par le programme. La question de la liberté religieuse et ses limites est abordée en insistant notamment sur la contradiction souvent apparente entre celle-ci et les droits civiques des croyants (1<sup>er</sup> chapitre, p. 42). Dans le cadre du chapitre portant sur l'ordre social (chapitre 3), l'ouvrage discute du rôle que joue le groupe religieux dans la vie d'un individu (p. 91) ainsi que du pouvoir qu'exerce la religion dans la vie de ses fidèles (p. 97). La religion est alors présentée dans son cadre social québécois, permettant une

réflexion sur la place qu'elle doit et peut y avoir. Un autre manuel considère plus spécifiquement le regard que porte le judaïsme (et d'autres religions) sur la question très délicate du clonage présentée à côté de celle des autres religions du programme, dans le cahier d'activités *Vivre ensemble 2*. Le texte montre ainsi clairement la contribution potentielle de différentes doctrines, pouvant être aussi religieuses, aux débats contemporains.

Il reste que la culture juive à proprement parlée, dans le monde et au Québec, n'est abordée que dans un manuel, *Tête-à-tête* (p. 180). Il nomme des Juifs d'origines différentes qui, à travers leurs œuvres, artistique, scientifique, musicale ou même caritative, ont contribué à la culture canadienne comme québécoise. Il discute aussi de l'importance culturelle qu'a au sein de la communauté, encore aujourd'hui, la langue yiddish et l'effort que fait la communauté pour la sauvegarder. Il fait ainsi place à l'altérité de la communauté juive en montrant ses spécificités qui ont enrichi le « patrimoine » québécois.

Bien que la culture n'ait pas de place déterminée dans ce programme, sa présentation permet de considérer une minorité religieuse à partir d'une autre facette. Elle dévoile une richesse culturelle qui peut contribuer au patrimoine québécois tout en permettant de comprendre le rôle que joue la religion dans la vie d'une communauté. C'est pourquoi elle nous semble plus que pertinente dans la perspective qui nous intéresse ici, à savoir celle de contribuer à un meilleur vivre-ensemble.

### ***Le patrimoine matériel***

Dans le programme, les lieux de cultes peuvent servir d'exemple aussi bien pour mieux comprendre le vécu d'une expérience religieuse que pour illustrer l'expression du religieux dans l'art et la culture. Les synagogues, dont les caractéristiques architecturales et décoratives ne sont pas vraiment extravagantes, surtout si on les compare avec les églises catholiques, s'intègrent difficilement dans ces thèmes. Ceci explique, du moins en partie, pourquoi elles sont généralement présentées dans le contexte du patrimoine (premier cycle), comme nous le faisons ici.

La place qu'occupe la synagogue dans les différents manuels de premier cycle varie grandement entre eux. Tous les manuels, sauf *Passeport pour la vie*, montrent les synagogues en image, en insistant sur leurs façades actuelles ou plus anciennes, mais seulement deux d'entre eux (*Vivre ensemble 1* et *Réflexions*) montrent aussi l'intérieur d'une synagogue. Si les manuels invitent ainsi les élèves à repérer les synagogues dans le paysage montréalais (une seule photo montre la vieille synagogue de Québec qui est devenue le théâtre Périscope), ils ne dévoilent pas vraiment leur aspect plutôt méconnu.

Mis à part *Réflexion*, les manuels expliquent aussi les spécificités de ces lieux de culte. Deux manuels, précisant que les synagogues servent d'abord de place de rassemblement aux membres de la communauté juive, insistent sur son archi-

teature intérieure en précisant que « les communautés traditionnelles séparent les hommes des femmes » (*Tête-à-tête*, p. 170) et que le « centre d'intérêt et le lieu sacré de la synagogue est l'arche sainte où est conservée la Torah » (*Vivre ensemble 1*, p. 111). Ce dernier volume précise qu'« à la différence des églises chrétiennes, la silhouette d'une synagogue ne se démarque pas dans le paysage », ce qui l'amène à les qualifier de « lieux de culte sobres ». *Tête-à-tête* compare aussi les synagogues aux églises en précisant que les premières « peuvent être aménagées dans un autre bâtiment, par exemple lorsque la communauté change de quartier » (p. 177). Il en profite alors, tout comme *Être en société* d'ailleurs, pour aborder le développement de la communauté juive de Montréal grâce à ses synagogues. *Passeport pour la vie* aborde les synagogues dans un contexte similaire, expliquant alors, dans le glossaire, que c'est un lieu de rassemblement de la communauté juive, sans même s'arrêter sur aucune de ses spécificités.

Deux manuels présentent un autre lieu faisant partie du patrimoine matériel : les cimetières juifs. *Être en société*, qui invite les élèves à découvrir le patrimoine religieux catholique, protestant, juif et autochtone, autour du Mont-Royal (p. 101), parle du cimetière juif sur le Mont-Royal. Dans une approche similaire, *Tête-à-tête* explique que les cimetières représentent des « traces de l'histoire juive » (p. 177), et en nomme deux, dont celui sur le Mont-Royal. Aucune image des cimetières juifs au Québec n'est présentée, bien que *Tête-à-tête* propose une photo anonyme d'une pierre tombale dans un cimetière juif non identifié. Une image similaire accompagne d'ailleurs l'explication, dans un autre manuel, de l'« azkara », un rituel accompli à la mémoire d'un défunt au cimetière (*Réflexions A*, p. 70). Ainsi, ces photos ne permettent pas de situer la pratique juive à Montréal.

\*\*\*

Le judaïsme est très présent dans le patrimoine religieux québécois, qu'il soit matériel, culturel ou éthique. Cependant, les manuels parlent d'un héritage attaché au passé, alors que les liens entre le patrimoine et la vie actuelle de la communauté juive au Québec sont rarement spécifiés.

## RITES, PRATIQUES ET SYMBOLES JUIFS : D'ICI OU D'AILLEURS ?

Si la présentation d'un patrimoine religieux juif permet d'intégrer le judaïsme dans le paysage québécois et de reconnaître son influence sur certains éléments de sa culture, elle ne laisse pas découvrir le vécu contemporain du judaïsme au Québec. Pour mieux comprendre l'image qui se dégage de la pratique réelle du judaïsme au Québec, nous étudions ici non pas les explications théoriques de différents aspects de la religion (les récits, les croyances, les êtres surnaturels ou même différents rites) mais plutôt les exemples proposés par les manuels pour les comprendre. Permettent-ils de situer la pratique juive dans la réalité québécoise?



Très souvent, comme le montrera notre analyse, la réponse à cette question est plutôt négative. Les explications des pratiques juives dans les manuels restent le plus souvent théoriques et n'établissent que rarement des liens avec la réalité de la communauté juive québécoise. Les photos sont plutôt « anonymes » ; elles ne permettent généralement pas de rattacher la photo à un lieu ou à un contexte particulier et montrent des pratiques provenant d'ailleurs. Les manuels manquent ainsi souvent l'occasion de situer le judaïsme dans le paysage québécois contemporain et de rapprocher sa réalité à celle des autres élèves québécois.

Mais certaines pratiques, dans certains manuels, trouvent leur place dans ce contexte québécois. Nous présenterons ces deux approches afin de montrer leur importance dans la contribution à un meilleur vivre-ensemble.

### *Shabbat et autres fêtes*

Le rituel du Shabbat est expliqué dans quatre manuels (et l'un d'eux s'y arrête trois fois!) qui reconnaissent que, comme l'explique aussi *Tête-à-tête*, « le repos du 7<sup>e</sup> jour de la semaine est un legs à l'humanité de la tradition juive » (p. 170). Trois d'entre eux le comparent d'ailleurs au dimanche chrétien (*Passeport pour la vie*, p. 203, *Vivre ensemble 2*, p. 86 et *Être en société*, p. 128) mais aussi au jour de prière collective musulmane, le vendredi (*Être en société*, p. 128). Le cahier d'activités *Vivre ensemble 2* explique le lien entre le shabbat et l'année sabbatique (p. 86), une pratique répandue au sein de la société québécoise.

Plus spécifiquement, les manuels expliquent que « le jour du shabbat commence le vendredi soir, au coucher du soleil, et se termine le samedi soir » (*Tête-à-tête*, p. 170) et qu'il « est consacré au repos, à la prière et à l'étude » (*Vivre ensemble 2*, p. 86). Ils précisent enfin que :

lors de cette journée, [les Juifs] se rassemblent en famille pour partager un repas. Il faut savoir que les repas qui sont consommés la journée du Shabbat sont préparés à l'avance; puisqu'on ne peut pas cuisiner la journée du Shabbat. Enfin, l'usage de l'automobile, de l'électricité ou du téléphone y est aussi interdit. (*Passeport pour la vie*, p. 201)

Les manuels insistent alors sur la pratique orthodoxe du shabbat, renforçant l'image qui prévaut déjà d'une communauté qui vit de manière générale selon les prescriptions bibliques. *Être en société*, qui précise que l'interdiction de travailler « a cependant été abolie, pour les chrétiens, dans de nombreux pays depuis plusieurs années » (p. 128), accentue cette image en négligeant d'ajouter qu'un grand nombre de Juifs ne respectent pas non plus à la lettre les différentes obligations de shabbat, même s'ils continuent à le célébrer en famille. De la même manière, lorsque le manuel *Vivre ensemble 2* demande « savez-vous que... les étudiants qui appartiennent à la tradition juive refusent de se présenter à un examen le samedi ? » (p.86), il sous-entend que tous les étudiants juifs pratiquent assidûment leur religion et respectent les interdictions du shabbat.

Par ailleurs, l'accompagnement de ces explications par des images « de[s] fidèles en prière au Mur de Jérusalem » (*Être en société*, p. 128) ou encore « de[s] Juifs priant au Mur occidental à Jérusalem le jour du Shabbat » (*Passeport pour la vie*, p. 201) situent la pratique dans un contexte lointain. Or, non seulement aucun lien réel n'existe entre ces deux pratiques, mais il nous semble surtout regrettable de ne pas montrer à cette occasion la pratique du shabbat au Québec. De la même manière, l'anecdote racontée dans *Tête-à-tête* (p. 170) selon laquelle le service d'autobus est suspendu à Jérusalem pour le shabbat, peut illustrer l'importance de ce jour pour les Juifs, mais n'éclaire pas davantage la pratique du shabbat dans les autres pays du monde, notamment dans la société québécoise.

Cette approche semble guider également le traitement des fêtes, des célébrations en famille (comme le mariage ou les *bar* et *bat mitzva*). Des images peu nombreuses accompagnent les textes qui expliquent les principes de chacune des pratiques sans s'arrêter sur ses manifestations plus locales. Celles affichées montrent le plus souvent des scènes neutres, anonymes et intemporelles. L'image d'un rabbin soufflant le *shofar* décore par exemple un texte sur *Rosh Hashana* et celle de l'assiette traditionnelle d'aliments symboliques qui orne la table de *seder* accompagne l'explication de la fête de Pâques.

La seule exception à cette règle est probablement l'image d'une « soukkah installée sur un balcon en pleine ville » (*Être en société*, p. 125) qui accompagne l'explication de cette fête. D'ailleurs, dans un autre manuel, la photo proposée d'« une cabane provisoire pour la durée du Soukkoth » (*Tête-à-tête*, p. 172) ne montre que l'intérieur de cette « cabane » et ne laisse pas imaginer la place qu'elle peut prendre dans l'aménagement urbain. Pourtant, puisque ces huttes temporaires ont déjà suscité la controverse au Québec (2004), leur présentation dans le contexte local pourrait sans doute contribuer à un meilleur vivre-ensemble. Cela aurait même pu devenir un sujet intéressant à débattre en introduisant le volet dialogue du programme.

Le manuel *Réflexions* intègre également une fête juive dans le contexte québécois, mais il le fait en présentant la coutume de « jouer à la toupie et d'allumer chaque soir une bougie d'une lampe pendant la fête de *Hanoukka*, qui dure huit jours » parmi des coutumes variées composant le riche patrimoine québécois (p. 68). L'image d'une *hanoukkia* accompagne le texte.

### *Règles et pratiques quotidiennes*

Les objets symboliques, que ce soit des habits comme la *kippa* et le *tallit*, ou divers artefacts religieux, bénéficient d'une plus grande visibilité dans les manuels. La *mezousa* offre un exemple intéressant, car, accrochée aux cadres des portes (extérieures et intérieures) de chaque maison juive, elle est relativement visible dans le paysage montréalais. Pourtant, dans les manuels, elle est

présentée plutôt comme un objet indépendant de tout contexte physique. Il devient alors difficile d'imaginer la vraie nature et l'usage de l'objet.

Quant à la *kippa*, elle est décrite dans tous les manuels comme « une sorte de calotte qui ne couvre que le dessus de la tête. Dans la tradition juive, les hommes la portent en marque de respect envers Dieu » (*Être en société*, p. 129). L'un d'eux explique que « certains hommes la portent seulement pour la prière, alors que d'autres préfèrent la porter en tout temps » (*Vivre ensemble 1*, p. 156) alors qu'un autre ajoute que « le port de [la] *kippa* n'est pas une obligation religieuse. ... Il s'agit en fait d'une coutume » (*Réflexions B*, p. 44). Les manuels expliquent aussi la fonction du *tallit*,

un châle de prière que porte le fidèle à la synagogue ou à la maison au moment de la prière. Le *tallit* est utilisé par les hommes qui s'en couvrent la tête pendant la prière du matin et par le couple, pendant la cérémonie du mariage. (*Tête-à-tête*, p. 168)

À nouveau, les images qui accompagnent les textes situent la pratique soit en dehors de tout contexte (par exemple une tête avec *kippa* vue d'en haut), soit au *Kotel*, bien que cela ne soit pas précisé (*Être en société* et *Tête-à-tête*). Pourtant, ces deux « habits », portés régulièrement par les pratiquants juifs aussi au Québec, suscitent souvent des questionnements de la part des Québécois. Encore ici, les manuels semblent manquer l'occasion parfaite d'intégrer la pratique juive dans le paysage québécois.

Il reste que si les règles vestimentaires décrites sont celles qui concernent la prière, c'est parce que, comme l'explique l'un des manuels, « la grande majorité des juifs ne portent aucun signe distinctif et se confondent avec le reste de la population » (*Tête-à-tête*, p. 169). Ce manuel explique alors le code vestimentaire le plus connu :

Certaines communautés juives, par exemple les *hassidim*, ont des habitudes vestimentaires qui les distinguent nettement. Quelques-uns de leurs vêtements, dont la redingote noire et la coiffure de fourrure, proviennent des costumes traditionnels portés autrefois dans des pays de l'Est, en Europe (par exemple, Allemagne, Pologne, Roumanie, Lituanie). Bien qu'ayant émigré à l'étranger, ces juifs ont conservé l'habillement de leur pays d'origine. Selon la Torah, il faut adorer Dieu dans la joie, d'où l'importance de la danse et du chant dans la vie des juifs. Certains juifs portent en permanence une calotte appelée *kippa* et leurs femmes ne sortent jamais sans un foulard ou une perruque. (*Tête-à-tête*, p. 169)

Le manuel explique ainsi un aspect très visible de la pratique juive à Montréal, qui suscite beaucoup de réactions, sans généraliser cette pratique à la communauté juive entière.

Un autre manuel se réfère également à cette pratique pour expliquer la notion « expression du religieux », en plus d'autres exemples empruntés à d'autres traditions religieuses, comme les chants de Noël, les danses des *pou-wou*, la

méditation inspirée du bouddhisme, etc. (*Réflexions A*, p. 41). N'offrant aucune explication de ce code vestimentaire ou de la manière par laquelle il est une expression du religieux, le manuel utilise une réalité largement connue mais très peu comprise pour expliquer une notion fondamentale. Dans la comparaison qu'il sous-entend avec les autres pratiques, il accorde une importance démesurée à ce rite. En bref, il renforce un stéréotype sans le contextualiser dans la réalité québécoise.

Le traitement d'interdictions alimentaires dans les différents manuels montre bien la différence entre une explication permettant d'implanter la pratique dans le paysage québécois et une autre, plutôt théorique. Quatre manuels expliquent les lois de *cacheroot* dans le judaïsme. Deux d'entre eux le font à travers la comparaison entre les interdictions alimentaires dans l'islam et le judaïsme (*Réflexions B*, p. 43) ou même dans les trois religions monothéistes (*Être en société*, p. 129). Ils citent d'ailleurs les versets interdisant la consommation de porc dans la Bible (Lévitique 11 : 7) et dans le Qur'an (5 : 3). Les deux autres manuels (*Tête-à-tête*, p. 173 et *Passeport pour la vie*, p. 202) expliquent plus en détail que « la Torah (Lévitique 11: 7) dresse des listes d'animaux terrestres et de poissons permis et interdits, et la législation juive a précisé davantage les pratiques alimentaires à observer » (*Tête-à-tête* p. 173). Ils précisent ensuite plusieurs interdictions, en citant également la Bible, dans le cas de *Tête-à-tête*.

Cependant, c'est l'explication du terme *cascher* qui permet d'implanter cette pratique dans le contexte québécois actuel. Alors qu'*Être en société* n'utilise jamais le terme *cascher* (ou *halal* pour l'islam), les autres manuels utilisent clairement ce terme pour décrire les règles alimentaires juives. Si *Réflexions* ne fait que le mentionner, *Tête-à-tête* explique que « grâce à cette certification, des symboles (par exemple, MK ou COR) signalent les produits cascher, vendus dans presque tous les marchés d'alimentation » (p. 173). Dans *Passeport pour la vie*, une photo de la façade d'une *Boucherie le Shalom* avec son affiche « strictement kosher » accompagne le texte, permettant d'affirmer qu'« afin de s'assurer que la viande qu'ils consomment est cascher, les juifs et les juives se rendent dans des boucheries cascher pour se la procurer » (p. 202). À travers ces quelques détails, les manuels dévoilent quelques-unes des implications de cette pratique dans le quotidien des juifs et plus encore, les manières par lesquelles elle peut être vécue au sein de la société québécoise.

Le portrait d'une jeune juive (à côté d'autres portraits de jeunes pratiquant différentes religions), proposé dans le cahier d'activités *Vivre ensemble I* (p. 50), offre un exemple flagrant de cette approche. On y décrit quelques pratiques qui témoignent supposément du vécu du judaïsme : le *shabbat*, la *bat-mitsva* et l'apprentissage de l'hébreu. En se contentant de présenter un portrait très général, le manuel ne profite pas de cette occasion pour expliquer l'implantation de ces pratiques dans le paysage québécois.

C'est en effet le problème qui apparaît dans tous les manuels, bien qu'il ne concerne pas tous les thèmes abordés : le judaïsme est très rarement présenté comme une religion d'ici. C'est d'ailleurs en ce sens que nous critiquons également l'usage des photos prises au *Kotel*. Nul ne nie l'importance symbolique du lieu,<sup>5</sup> expliquée d'ailleurs dans deux manuels (*Tête-à-tête* et *Être en société*). Il faut néanmoins éviter la confusion telle qu'elle apparaît dans l'extrait suivant :

les juifs s'y rendent pour prier, particulièrement à l'occasion de trois célébrations juives: Pessah, Chavouot (Pentecôte juive) et Soukkôth. Selon un rite vieux de quelques siècles, on glisse dans une fente du mur un «tzetel», c'est-à-dire un morceau de papier sur lequel on a écrit un vœu ou une prière. (*Être en société*, p. 132)

En effet, depuis la destruction du Temple, aucune obligation n'amène les Juifs à célébrer ces fêtes au *Kotel*. Nombreux sont ceux qui veulent néanmoins marquer divers rites de passage, comme les *bar* ou *bat mitsva*, les mariages ou encore la fin d'un parcours à l'armée (en l'adoptant comme un symbole national) en se recueillant auprès de ce haut lieu spirituel. La coutume de glisser un vœu inscrit sur un bout de papier dans une de nombreuses fentes du mur ne s'inscrit pas non plus dans une prescription biblique.

Le fait que les manuels insèrent l'image du *Kotel* pour illustrer différentes pratiques qui n'ont par ailleurs aucun lien spécifique avec ce lieu s'inscrit donc dans cette même logique qui pose problème. En effet, les manuels éloignent ainsi les pratiques juives de la réalité québécoise plutôt que d'en profiter pour mieux expliquer l'intégration des Juifs dans celle-ci.

## CONCLUSION

La place du judaïsme dans les manuels d'ÉCR n'a pas besoin d'être défendue : elle est déterminée d'emblée par le programme et les manuels semblent respecter ces exigences. Cependant, nous nous intéressons ici plutôt à la présentation de la communauté juive du Québec et de la pratique juive au sein de la société. En effet, une telle présentation, nous semble-t-il, contribue réellement à connaître l'autre dans son altérité et à l'intégrer malgré ses différences.

Peut-être parce le thème du patrimoine religieux québécois est clairement abordé par le programme, le judaïsme et la communauté juive y trouvent une place assez significative. Tel que le suggère le programme, les manuels présentent Abraham de Sola comme une personnalité qui a marqué sa communauté et sa société. Mais d'autres contributions du judaïsme et de la communauté juive sont aussi reconnues, comme le combat d'Ézekiel Hart pour son droit à être élu ou plus largement l'influence de l'éthique juive (les dix commandements, le jour de repos, etc.) sur l'éthique contemporaine. La communauté juive trouve aussi sa place physiquement dans le paysage québécois à travers les synagogues et même les cimetières juifs de Montréal. La culture juive est également présentée dans l'un des manuels, célébrant ainsi sa participation à la culture québécoise.

La place accordée à la pratique du judaïsme au Québec est par contre moins évidente. Les divers rites et célébrations sont le plus souvent présentés en dehors de tout contexte spécifique : les explications sont théoriques et aucun exemple ni aucune anecdote ne permettent de les situer au Québec. Lorsque des images accompagnent les textes, elles sont aussi très souvent neutres, montrant l'objet en question, mais pas la personne qui l'utilise. Enfin, d'autres images et même quelques commentaires situent les pratiques ailleurs. Pourtant, les quelques exemples qui intègrent la pratique juive dans le paysage québécois montrent bien l'importance de situer ainsi la pratique, en éclaircissant des incompréhensions fondamentales de la pratique juive au Québec.

D'ailleurs, tout cela se manifeste aussi concrètement dans les manuels qui présentent les différentes religions à l'intérieur des thèmes du programme (à l'exception de *Tête-à-tête* qui traite chaque religion séparément). C'est ainsi que la communauté juive du Québec est bien visible dans le dossier consacré au patrimoine, mais disparaît ensuite des manuels pour faire place à une religion qui n'a toujours pas trouvé sa place dans le vécu québécois.

Notre étude ne témoigne donc pas de grandes limites dans la présentation du judaïsme à cet égard, mais fait état de nombreuses occasions manquées. En effet, en choisissant de promouvoir l'image d'un judaïsme passe-partout, neutre et hors contexte, les manuels manquent de l'intégrer à la société québécoise et ne contribuent pas assez à un meilleur vivre-ensemble. Cela étant dit, une étude de l'image qui se dégage dans les manuels à propos de la religion juive en général, actuellement en préparation, permettra de considérer l'importance d'une meilleure compréhension de la religion dans l'atteinte de cet objectif.

## NOTES

1. Nous examinons dans cet article les manuels d'ÉCR pour le secondaire approuvés par le Bureau d'approbation de Matériel Didactique (BAMD) du MELS, ainsi que le cahier d'activités de la maison d'édition ERPI, nous permettant de considérer une autre approche à ce même matériel. Vous pouvez consulter la liste complète des manuels en bibliographie.
2. Les deux autres volets de cette recherche, menée par une grande équipe de chercheurs sous la direction de Marie Mc Andrew, s'intéressent à la manière dont les écoles juives intègrent la réalité québécoise notamment via le curriculum officiel dans leur quotidien et à l'impact des activités proposées par la communauté juive à l'ensemble des Québécois, notamment au Musée de l'Holocauste, sur la perception qu'ont les participants de cette communauté.
3. À ce nombre, il faut ajouter les fiches d'information proposées à la fin de chaque volume pour chacune des religions.
4. La place que doit occuper chacune des religions étudiées est clairement stipulée dans le programme, déterminée selon le rôle qu'elle a joué dans l'avènement de la société québécoise. Selon cette logique, le catholicisme et le protestantisme du Québec, dont l'importance historique est soulignée (p.280), sont abordés tout au long de l'année. Le judaïsme et les spiritualités autochtones « qui ont marqué [l]e patrimoine [québécois] », doivent être traités à plusieurs reprises au cours de chaque année. Les autres religions « qui contribuent aujourd'hui à la culture québécoise », dont l'islam, le bouddhisme et l'hindouisme doivent être abordées, quant à elles, à plusieurs reprises au cours d'un cycle d'étude (p.325).

5. Le *Mur occidental*, que l'on peut aussi nommer *Kotel* ou encore *Mur des lamentations*, se trouve à Jérusalem (Israël). Seul vestige du deuxième Temple détruit en 70 après notre ère (c'était, comme son nom indique, le mur occidental de son parvis), sa valeur symbolique est inestimable. Or, si les Juifs se doivent de se souvenir quotidiennement de Jérusalem dans leurs prières, le *Kotel* n'a pas de fonction religieuse qui lui est propre. Alors qu'aux temps bibliques de nombreux commandements (*mitsvot*) encadraient la pratique au Temple, obligatoire à certains moments de l'année et de la vie personnelle, la visite au *Kotel* n'est aujourd'hui qu'une coutume.

## RÉFÉRENCES

- Anctil, P. (2006). Les communautés juives de Montréal. In M. J. C. Rocher et M. Pelchat (dir.), *Le patrimoine des minorités religieuses au Québec. Richesse et vulnérabilité* (pp. 37-60). Québec, QC : Les presses de l'Université Laval.
- Choppin, A. L. (1992). *Les manuels scolaires : histoire et actualité*. Paris, FR : Hachette.
- Corcos, A. (1997). *Montréal, les Juifs et l'école*. Québec, QC : Septentrion.
- Hirsch, S. et Mc Andrew M. (2013). La représentation de la communauté juive dans les manuels scolaires québécois. Manuscrit soumis pour publication.
- Jadoulle, J.-L. (dir.) (2005). *Les manuels scolaires d'histoire: passé, présent, avenir*. Louvain-la-Neuve, BE : Université catholique de Louvain.
- Jedwab, J. (2008). Attitudes towards Jews And Muslims: Comparing Canada with the United States and Europe. Montreal, QC : Association for Canadian Studies / Association d'études Canadiennes.
- Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. (2008). *Programme de formation de l'école québécoise : éthique et culture religieuse*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2005). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique juive, recensée au Québec en 2001*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Oueslati, B., Mc Andrew, M. et Helly, D. (2007). L'évolution du traitement de l'Islam et des cultures musulmanes dans les manuels scolaires québécois de langue française au secondaire. *Revue canadienne d'études ethniques / Canadian Ethnic Studies*, 39(3), 173-188.
- Sniderman, P. M., Northrup, D. A., Fletcher, J. F., Russel, P. H. et Tetlock, P. E. (1992). *Working paper on antisemitism in Québec*. Toronto, ON: Institutue For Social Research, York University.
- Weinfeld, M. (2008). Quebec Anti-Semitism and Anti-Semitism in Quebec. *Jerusalem Center of Public Affairs*, 64. Consulté à partir : <http://jcpa.org/article/quebec-anti-semitism-and-anti-semitism-in-quebec/>.

## APPENDICE. LISTE DE MANUELS ÉTUDIÉS

### *Manuels, 1<sup>er</sup> cycle*

- Bélangier, D., Carrière, A., Després, P., Mainville, C. et Vachon, A.-C. (2008). *Être en société. Manuels A et B*. Anjou, QC : Éditions CEC.
- Charbonneau, N.-A. (2010). *Passeport pour la vie*. Montréal, QC : Les éditions de la Pensée.
- Grondin, J., Lefebvre, S. et Weinstock, D. (2009). *Tête-à-tête*. Laval, QC : Éditions Grand Duc.
- L'Hérault, B. et Sirois, C. (2011). *Réflexions. Manuels A et B*. Montréal, QC : Chenelière Éducation.

### *Manuels, 2<sup>e</sup> cycle*

- Caron, G. et Garber, P. (avec la collaboration de Beaulieu, M.-F.). (2009). *Tête-à-tête. 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle*, Laval, Québec : Éditions Grand Duc.
- Dansereau, J. (Dir.), Deraspe, S., Després, P., Fournier-Courcy, I. et Tardif, S. (2011). *Tisser des liens, 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle*, Anjou, QC : Éditions CEC.

*Cahier d'activités*

Dubreuil M. et Farley, S (avec la collaboration de Jézéquel, M.) (2008). *Vivre ensemble 4 et 5*. Saint-Laurent, QC : ERPI.

Tessier, J. (avec la collaboration de Dubreuil M., Farley, S, et Gaudreault, M.) (2008). *Vivre ensemble 1 et 2*, Saint-Laurent, Québec : ERPI.

SIVANE HIRSCH est chercheure postdoctorale à la Chaire de recherche du Canada sur L'Éducation et les rapports ethniques. En plus de coordonner l'ensemble du projet « Les relations entre la communauté juive et les autres Québécois : le rôle de l'éducation », elle participe aux trois volets de recherche portant sur une facette différente de l'éducation dans les relations entre communautés. [sivane.hirsch@umontreal.ca](mailto:sivane.hirsch@umontreal.ca)

MARIE McANDREW est professeure titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur L'Éducation et les rapports ethniques, elle est spécialisée dans l'éducation des minorités et l'éducation interculturelle. Elle dirige plusieurs projets de recherche dans le domaine, dont le projet « Les relations entre la communauté juive et les autres Québécois : le rôle de l'éducation » dans lequel s'inscrit l'étude présentée dans cet article. [marie.mcandrew@umontreal.ca](mailto:marie.mcandrew@umontreal.ca)

SIVANE HIRSCH is a post-doctoral researcher at the Canada Research Chair in Education and Ethnic Relations. She not only coordinates the research project entitled “*Les relations entre la communauté juive et les autres Québécois : le rôle de l'éducation*” but also participates in it's three lines of research studying the role of education in inter-community relations. [sivane.hirsch@umontreal.ca](mailto:sivane.hirsch@umontreal.ca)

MARIE McANDREW is a tenured professor in the Department of Educational Administration and Foundations at the Université de Montréal. She holds the Canada Research Chair in Education and Ethnic Relations and specializes in minority education and intercultural education. She heads many research projects in this field, including the project from which this article draws, entitled “*Les relations entre la communauté juive et les autres Québécois : le rôle de l'éducation*” [marie.mcandrew@umontreal.ca](mailto:marie.mcandrew@umontreal.ca)